

8^{ème} TROPHÉE SENIORS D'ANJOU GOLF ET COUNTRY CLUB - 17 & 18 JUILLET 2019

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Épreuve fédérale correspondant au cahier des charges des « Trophées seniors 2019 »

UN CRITERIUM SENIOR est associé à ce trophée senior. Il se déroulera chaque jour à la suite des départs du Trophée. Il ne peut pas y avoir de mixité entre les deux épreuves. Il est organisé selon les mêmes règles, hormis l'acquittement au droit de jeu fédéral annuel, la limitation des index dans les séries Messieurs et Dames ainsi que la dotation.

1. Conditions de participation :

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs répondant aux exigences des règles du statut d'amateur, ayant plus de 50 ans la veille du premier jour de l'épreuve, c'est-à-dire nés avant le 17 juillet 1969. Les inscriptions des joueurs licenciés à la FFGolf à cette épreuve seront rejetées si les conditions suivantes ne sont pas remplies :

- Ils devront avoir enregistré leur certificat médical ou, le cas échéant, leur questionnaire de santé avant le début de l'épreuve.
- Ils devront s'être acquitté du droit de jeu fédéral annuel de 35 €

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription

2. Forme de jeu :

Compétition en stroke-play – 36 trous – 18 trous par jour – classement sur l'addition des scores des deux tours.

- Une série Dames : index inférieur à 25,4 - départ des repères rouges
- Une série Messieurs : index inférieur à 18,4 – départ des repères jaunes
- Nombre total maximum de joueurs : 144 dont 33 Dames minimum, dont 14 wild cards maximum.

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en privilégiant l'ordre du mérite national seniors puis l'ordre des index à la date de clôture, puis l'ordre des inscriptions. L'ordre des Mérites et celui des index seront pris en compte à la date du 2 juillet 2019. Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

La liste des participants sera transmise à la Ligue et publiée le 3 juillet 2019.

L'ordre des départs sera réalisé le 1^{er} jour dans l'ordre des index, le second jour dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} jour.

Le départage pour la 1^{ère} place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve (trous n° 1, 2, 3, 4, 8, 9). Autres places, départage selon le logiciel informatique de la FFGolf.

3. Inscriptions :

Les inscriptions se feront uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement jusqu'au 9 juillet 2019 à 18h00.

Chèques libellés à l'ordre de « Anjou golf » et seront adressés à Anjou Golf & country Club – rue Normandie Niemen – 49330 Champigné

Les droits d'engagement sont de :

- Messieurs et Dames : 80 €
- Membres du Club : 20 €

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable de son droit d'inscription à la compétition.

La journée d'entraînement est prévue le 16 juillet 2019, sur réservation des départs au golf.

4. Remise des prix – dotations :

Jeudi 18 juillet 2019 après l'arrivée du dernier joueur au recording.

Trophée Seniors : Trophées aux premiers des classements généraux Messieurs et Dames en brut.

Autres prix brut : Seniors Dames : 2 prix – Seniors Messieurs : 2 prix – Vétérans Dames 1 prix – Vétérans Messieurs : 1 prix.

Criterion seniors : Coupes aux premiers des classements généraux en brut Messieurs, Dames et Vétérans Hommes et Vétérans Dames.

Autres prix, en net : Seniors Dames : 1 prix – Seniors Messieurs : 1 prix – Vétérans Dames 1 prix – Vétérans Messieurs : 1 prix.

Ce trophée senior compte pour l'attribution de points permettant de décerner des titres de champions de ligue seniors et vétérans messieurs et dames, à l'issue de la saison après la dernière épreuve début novembre

5. Comité de l'épreuve :

Le président de l'Association sportive ou son représentant, le directeur du Golf, le responsable senior du Club, l'arbitre s'il y en a un.

6. Horaires de départs :

Disponibles le 3 juillet :

- site du golf www.anjou-golf.com
- site de la FFGolf « espace licencié »
- à l'accueil du golf : 02 41 42 01 01

BULLETIN D'INSCRIPTION 17 & 18 juillet 2019

⇒ 8^{ème} TROPHÉE SENIOR

rayez la compétition non choisie

⇒ CRITERIUM SENIOR

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE (rue, code postal, commune) :

TÉLÉPHONE :

ADRESSE MAIL :

CLUB DE LICENCE :

N° DE LICENCE :

INDEX :

DROITS D'INSCRIPTION :

- 80 € POUR LES NON MEMBRES,
- 20 € POUR LES MEMBRES D'ANJOU GOLF

Droits payables par chèque à l'ordre de « Anjou Golf »

NB : Les droits d'inscription comprennent : la journée d'entraînement du mardi 16 juillet (sur réservation), les 2 journées de compétition et le cocktail de remise des prix

L'INSCRIPTION NE SERA EFFECTIVE QU'À RÉCEPTION DU RÈGLEMENT

BULLETIN ET RÈGLEMENT À RETOURNER AVANT LE 2 JUILLET 2019 PAR COURRIER AU

GOLF D'ANJOU

8^{ème} Trophée seniors

RUE NORMANDIE NIEMEN

49330 CHAMPIGNÉ

Email : contact@anjou-golf.com

Site : www.anjou-golf.com

Tél : 02 41 42 01 01